

Bruxelles, le 30 avril 1980.

Note BIO (80) 182 aux Bureaux Nationaux  
cc aux Membres du Groupe

---

REUNION DE LA COMMISSION DU 30 AVRIL 1980

---

432

La Commission a consacré sa réunion d'aujourd'hui aux travaux du Conseil européen de Luxembourg. A l'issue de la discussion, elle a adopté le texte d'un communiqué (voir IP(80) 113) qui vous est transmis dans votre langue ci-dessous :

COMMUNIQUE

---

La Commission a entendu un rapport du Président Jenkins et du Vice-Président Ortolí sur le déroulement du récent Conseil européen.

Son premier sentiment est de déception et de préoccupation, du fait que la réunion de Luxembourg n'a pu apporter les réponses indispensables aux questions essentielles qui se posent pour le développement et le bon fonctionnement de la Communauté, dont dépend le bien-être de tant de citoyens européens.

Face à cette crise, la Commission est résolue à assumer pleinement ses responsabilités pour contribuer à trouver rapidement les solutions nécessaires. Elle prendra toutes les dispositions utiles à cet égard.

Le danger de paralysie de l'Europe due à une carence décisionnelle doit être évité. Cela signifie que les différents Conseils doivent eux aussi prendre leurs responsabilités et garantir de la sorte le fonctionnement correct de la Communauté. Ce n'est que dans ces conditions que le Conseil européen pourra exercer le rôle d'impulsion politique qui est le sien.

En ce qui concerne les problèmes agricoles, la Commission a présenté au Conseil agricole du 27 avril ses propositions qu'elle considère comme les plus appropriées pour obtenir les décisions nécessaires à la prochaine campagne.

Amitiés,  
E. PERLOT

